



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Exploitation de deux ICPE dont une soumise au régime d'enregistrement dans le cadre des travaux de construction des fondations gravitaires pour le parc éolien en mer en large de Fécamp

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Directeur de projet

RCS / SIRET

4 0 7 9 8 5 3 0 8 0 0 0 1 1

Forme juridique

Société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	Notre projet a transmis un dossier d'enregistrement ICPE pour la rubrique 2940-2 le 03/12/2020 pour une quantité maximale appliquée de 450 kg/jour.
b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement	Nous avons obtenu un arrêté préfectoral en date du 30/04/2021 approuvant l'enregistrement et autorisant l'exploitation des activités. Nous souhaiterions augmenter la quantité maximale appliquée à 1288 kg/jour.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet, porté par la société EOHF, consiste en la réalisation de 71 éoliennes d'une capacité de 7MW chacune.

La réalisation de ce projet est scindée en plusieurs lots :

- réalisation et installation des fondations gravitaires
- fabrication et installation des éoliennes
- réalisation des réseaux électriques et des raccordement
- réalisation d'un poste électrique en mer

4.2 Objectifs du projet

Le groupement BSB (Bouygues TP; SAIPEM et Boskalis) est en charge de réaliser, transporter et poser en mer 71 fondations gravitaires (nommées Gravity Base Structure).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La présente demande d'examen concerne notre activité d'application de peinture relevant du régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : ICPE 2940 Application de peinture
Les quatorze derniers mètres des GBS sont mis en peinture pour respecter la signalisation maritime. Cela représente une surface de 308 m² par GBS.

L'activité d'application de peinture comprend :

- préparation de la surface par un nettoyage haute pression
 - * lavage à haute pression 200 bars. Consommation estimée à 20 m³ / GBS
- stockage de la peinture sur site
 - * container de stockage avec rétention
- application en extérieur
 - * matériel utilisé : pistolet Airless 20kW.

Le système de peinture appliqué est indiqué en page 8 du porter à connaissance ci-joint annexe 7 et représente un volume de peinture par GBS de : 525 litres / 728,5 kg.

Suite à une accélération de notre planning, nous souhaiterions appliquer une quantité de peinture de 1288 kg/jour au lieu des 450kg/jour que nous devons appliquer lors de la présentation de notre dossier initial.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet est soumis aux arrêtés d'autorisation suivants :

- arrêté du 05/04/2016, au titre de la loi sur l'eau, autorisant l'aménagement et l'exploitation d'un parc éolien en mer au large de Fécamp
 - arrêté du 05/04/16, au titre de la loi sur l'eau, autorisant la réalisation d'un site de fabrication, sur le port du Havre, de fondations gravitaires du parc éolien en mer de Fécamp, le dragage et l'immersion des sédiments dragués.
- Ces arrêtés ont fait l'objet de dossiers modificatifs n'ayant pas abouti à un arrêté complémentaire :
- juillet 2019 : porter à connaissance SGRE-EOHF-0050187-1.0
 - octobre 2019: GBS-Porter à connaissance-EOHF-0050986-2.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réalisation de 71 GBS dont les principales caractéristiques pour une GBS sont : - diamètre (base) : 31 - hauteur : 48 à 54 - poids : 5000 - acier : 500 - béton : 2000 - peinture : 308 (à traiter) Superficie des installations : 570153	mètres mètres tonnes tonnes m3 m² m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Quai de Bougainville sur les communes du Havre et de Gonfreville L'Orcher

Parcelle : 000/NW/0001, altitude : 6,22 mètres

Coordonnées géographiques¹

Long. 49° 27' 47" 4 Lat. 00° 11' 37" 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Le Havre Gonfreville L'orcher
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement 2013-2018 CODAH
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRT de la zone industrialo-portuaire du Havre - approuvé - 17/10/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Natura 2000 - Oiseaux - Estuaires et marais de la Basse Seine (FR2310044) - distance : 450 m Habitats - Estuaires de la Seine (FR2300121) - distance : 1.3 km
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Approvisionnement du matériel et des matériaux L'objet de l'étude au cas par cas concerne l'accélération de la mise en oeuvre de la peinture sur les GBS en augmentant le nombre de skid de peinture simultanément sur le projet. Elle n'engendrera pas de surplus de trafic sur l'activité globale du projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒ ☐	☐ ☒	Les nuisances olfactives seront localisées au niveau des fondations.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Les émissions lumineuses du site se limitent uniquement aux éclairages extérieurs dans le cadre global du projet pour garantir la sécurité des collaborateurs.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les émissions atmosphériques sont liées à la pose de la peinture sur les fondations. Les zones d'application de peinture étant bâchées les rejets dans l'air seront circonscrits.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Aucun rejet liquide dans le cadre de l'installation de l'application de peinture.
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	L'activité d'application de peinture engendrera des déchets dangereux : - boues de peinture - chiffons - emballages souillés Ces déchets seront gérés par des filières agréées. L'accélération du planning d'application de la peinture ne générera pas de déchets supplémentaires.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

L'arrêté préfectoral de la Seine-Maritime du 05/04/2016 autorise, au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, la réalisation d'un site de fabrication, sur le port du Havre, de fondations gravitaires du parc éolien de Fécamp, le dragage et l'immersion des sédiments dragués au bénéfice de la société Eoliennes Offshore des Hautes Falaises (EOHF).

Les installations classées les plus proches sont :

NORGAL : entreposage et stockage non frigorifique (A) - distance : 1,7 km environ

SHMPP : entreposage et stockage non frigorifique (A) - distance : 1,9 km environ

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'évaluation des impacts du dossier initial n'évolue pas, car ces derniers sont évalués par skid (donc par GBS) et non sur la quantité globale mise en oeuvre par jour de production.

Afin de limiter les impacts, un skid (container) peinture sera attribué par GBS. Le skid est organisé sur une rétention globale correspondant au volume stocké.

Chaque skid est équipé de :

- un bac déchets dangereux
- un kit antipollution
- un extincteur

Notre tableau présentant les impacts potentiels de l'activité et les mesures préventives associées est présenté en paragraphe 7 (page 9) du porter à connaissance (ci-joint en annexe 7).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que notre projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes:

- l'évolution entre le dossier initial et le porter à connaissance concerne la quantité de skid mis en place permettant d'augmenter le volume de peinture mis en oeuvre quotidiennement en pic d'activité.
- les risques et impacts environnementaux sont toujours associés à un skid, chaque skid étant indépendant des autres
- Cette évolution du nombre de skid ne présente pas d'effet cumulatif des risques et impacts du fait de l'indépendance des skids.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Porter à connaissance ICPE 2940 - Application peinture

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☒

Fait à

Le Havre

le, 12/08/2021

Signature

